

Partitions d'ouvrages lyriques annotées au dix-huitième siècle

Dans la première moitié du dix-huitième siècle, lors de reprises d'œuvres lyriques, particulièrement celles de Jean-Baptiste Lully, les partitions servant à préparer ces reprises, ont été largement annotées et arrangées. Plusieurs exemplaires sont conservés par la bibliothèque municipale de Versailles et celle de l'Opéra de Paris.

Je donne ici quelques exemples extraits de la tragédie lyrique *Alceste*, de Jean-Baptiste Lully. Dans un ouvrage sur le chant français de 1600 à 1800, qui paraîtra en 2023, je donnerai une analyse plus détaillée d'un exemplaire de *Thésée*, du même auteur.

Cette partition d'*Alceste* est gravée par de Baussen, et publiée en 1708, c'est-à-dire 21 ans après la mort de Lully et 34 ans après la première audition. Les modifications et indications ne sont pas datées, mais elles peuvent avoir été faites pour l'une des reprises (1716, 1728, 1739, 1757). Toutes ces annotations et modifications ne peuvent révéler l'interprétation désirée par le compositeur. Cependant, elles nous montrent le peu de respect que l'on avait d'une partition après la mort de son auteur : on s'en servait comme une matière première..... mais aussi, la manière de chanter les récitatifs au dix-huitième siècle, et cela est très utile.

Voici donc des exemples de modifications et d'ajouts.

1 – Suppression de passages entiers.

L'ouverture de Lully a été remplacée par une ouverture manuscrite. Tout le prologue a été coupé. Dans ce cas, les pages supprimées sont cousues ensemble..... Entre les pages 146 et 157, tout a été supprimé et remplacé par 8 pages manuscrites. Ce ne sont là que quelques exemples.

2 – Légères modifications du texte.

Exemple page 36 :

Texte d'origine



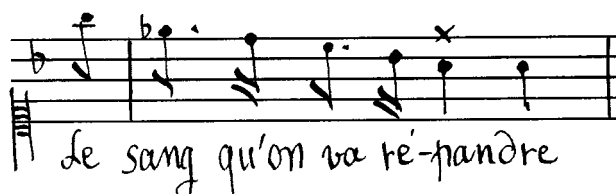
Texte modifié



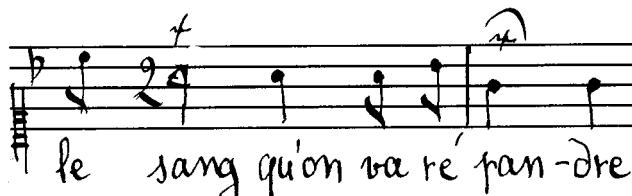
3 – Modifications de la mélodie (la basse continue est également réécrite).

Exemple page 78 :

Texte d'origine



Mélodie modifiée



4 – Signes grattés et remplacé par un autre signe.

Exemple page 24 :

Texte d'origine



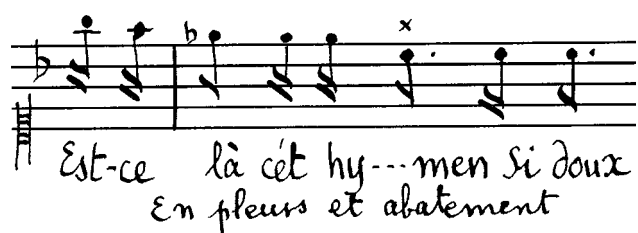
Les deux signes de tremblement ont été grattés, puis on a ajouté un pincé (petit trait droit sur la première note,) et un tremblement avec appui



5 – Indications d'expression ajoutées.

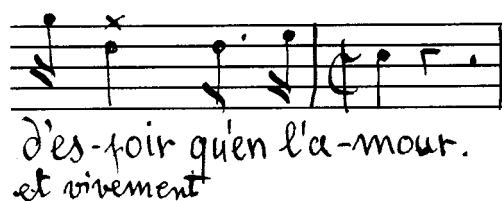
Ceci est révélateur d'une expression très vivante et variée des récitatifs.

Exemple page 103



Exemple page 114 :

Les termes d'expression, au-dessus et au-dessous de la portée, sont des ajouts manuscrits



6 – Agrémentation ajoutée.

Exemple page 156 :

On a ajouté successivement : un tremblement, un port-de-voix, un accent



7 – Petits traits verticaux pour indiquer de légères césures dans la diction.

Exemple page 26 :

Ce petit trait marque probablement une très petite césure, moins marquée que lorsque l'on a écrit « silence »

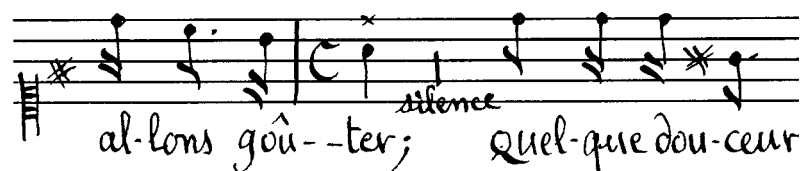


Exemple page 27 :



Pour une césure probablement plus marquée, on rencontre le mot « silence », en toutes lettres.

Exemple page 98 :



Dans tout cet exemplaire les annotations principales sont marquées à l'encre noire. Par la suite, quelques autres ont été faites au crayon bistre.

Ce que l'on peut retenir d'une telle partition, c'est la vie, la subtilité et les contrastes qui animaient l'interprétation des récitatifs au dix-huitième siècle.
